

Contrats douteux

TEBBOUNE MENACE DJEZZY, LA CAAR ET LA SAA

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6989 MARDI 11 MAI 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

29 Ramadhan 1442
Iftar 19:45
Imsak 3:52

AU MILIEU D'UNE NORMALISATION CONTESTÉE

LES PALESTINIENS RELANCENT L'INTIFADA



La nation palestinienne qui lutte pour sa survie a été trahie. Beaucoup de pays arabes se sont compromis avec Israël, trahissant ainsi la terre palestinienne sainte et son peuple, qui a repris l'Intifada contre le fait accompli et pour faire entendre une nouvelle fois leur cause et dénoncer le mutisme arabe face aux agressions sionistes racistes perpétrées contre leur terre.
Page 24

ALORS QUE LE CORONAVIRUS SÉVIT TOUJOURS

Quel dispositif pour l'Aïd ?

Page 2

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La construction soumise à des conditions

Page 4

MENSONGES, ALLÉGATIONS, PROPAGANDE CONTRE LES SAHRAOUIS

Les blagues ramadanesques de Bourita

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

RENCONTRE BENBOUZID-SYNDICAT

Relance de plusieurs dossiers

LE MINISTRE de la santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid, a instruit les directions centrales concernées pour relancer plusieurs dossiers, notamment ceux inhérents au Service civil et à la progression dans la carrière, à la faveur d'une rencontre tenue avec des membres du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), indique lundi un communiqué du Ministère.

Les instructions du ministre ont porté sur la situation des services de santé publique ouverts aux concours de chefferie de services hospitalo-universitaires, les textes d'application de la loi sur la santé, le service civil, les primes d'intéressement, la progression dans la carrière, les concours des hospitalo-universitaires, l'IRG et la place du partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles, précise la source.

Lors d'une réunion tenue dimanche au siège du ministère de la Santé avec le bureau national du SNPSSP, Pr. Benbouzid a instruit les directions centrales concernées à l'effet de relancer tous les dossiers exposés lors des réunions de la commission de suivi et de lui rendre compte de l'état d'avancement de chaque dossier.

Selon la même source, les dossiers en question concernent également le jumelage et le parrainage, la place occupée par le partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles et la prime d'intéressement.

Le ministre a, au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part le Secrétaire d'Etat chargé de la réforme hospitalière, Pr. Ismail Mesbah, le SG, M. Abdelhak Saihi et des cadre du ministère, souligné l'importance d'établir des échanges de données et d'informations au sein du secteur de la santé sur le déroulement de la vaccination et la stratégie nationale de modernisation du secteur, se basant sur la réorganisation des urgences et la densification du réseau de soins.

Pr. Benbouzid a également exposé, lors de cette rencontre, la situation socioprofessionnelle des travailleurs du secteur, l'évolution de la situation épidémiologique et les moyens et la stratégie mise en place pour la maitriser et la gérer ainsi que les questions liées à l'amélioration des conditions de prise en charge des citoyens, selon même communiqué.

De son côté, le président du SNPSSP, Dr. Mohamed Yousfi, qui a proposé au ministre de réactiver la commission mixte en vue de la concrétisation des engagements pris, a réitéré la disponibilité de son syndicat à «contribuer à tous les efforts permettant au secteur de se développer dans un climat favorable basé sur le dialogue, la concertation et la confiance», en comptant sur les efforts l'Administration centrale en vue d'avoir le plus de visibilité sur les aspirations des praticiens spécialistes et les dossiers en instance.

Ainsi, cette rencontre était une occasion pour les membres du bureau national du SNPSSP de rappeler «leurs préoccupations socioprofessionnelles ainsi que les défis auxquels ils font face sur le terrain. Ils se sont également félicités, à cet égard, du dialogue et de la concertation auxquels a appelé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres», ajoute la même source.

H. B.

ALORS QUE LE CORONAVIRUS SÉVIT TOUJOURS

Quel dispositif pour l'Aïd ?

L'Aïd-el-Fitr intervient, cette année encore, en plein crise sanitaire. Contrairement à l'année passée, les Algériens s'apprêtent à fêter cette journée qui marque la fin du mois de ramadhan dans des conditions plutôt normales bien que le coronavirus sévisse toujours. Contrairement à l'Aïd 2020, qui est passé «inaperçu» compte tenu des restrictions qui l'ont accompagné pour limiter la propagation du coronavirus, aucune mesure particulière n'est prise dans ce sens cette année.

Les Algériens auront donc quartier libre pour l'Aïd-el-Fitr, d'autant qu'aucun confinement ou mesure restrictive n'est prévu par les pouvoirs publics, hormis le couvre-feu sanitaire pour 19 wilayas, qui est passé de minuit à 4 h. C'est là la dernière mesure décidée par le gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, le 23 avril passé, sans avoir fixé de délai d'expiration pour cette mesure. Une souplesse qui ne devrait pas avoir lieu d'autant que le risque d'une troisième vague de contamination plane, notamment avec l'apparition des nouveaux variants du coronavirus (britannique, nigérian et indien). Un risque accru de la propagation du coronavirus nous menace compte tenu du relâchement total concernant le respect des mesures de prévention par la majorité de la population, et ce malgré les mises en garde des spécialistes et professionnels de la santé ainsi que les appels lancés par les services du Premier ministère pour continuer à observer scrupuleusement les gestes barrière préconisés, à l'instar du port du masque et de la distanciation physique. Cette année, les Algériens pourront accomplir la prière de l'Aïd-el-Fitr dans les mosquées et pourront aussi retrouver les us de cette fête, caractérisée principalement par des rencontres familiales et les visites aux cimetières, puisque, jusqu'à présent, aucune mesure de restriction n'a été décidée par les pouvoirs publics sous recommandation du comité scientifique. Le ministère des Affaires religieuses, qui s'est impliqué l'année passée par l'émission d'une fetwa dans ce sens, ne l'a pas fait cette année. Le ministre, qui a eu à s'exprimer hier, n'a évoqué que le pèlerinage, écartant le retour des vols pour l'accomplissement du cinquième pilier de l'islam, et ce en raison de la situation sanitaire. Le scénario contraire avait été vécu l'année passée. La fête avait alors un goût amer. Le gouvernement avait, rappelons-le, décidé de limiter les possibilités de rencontres familiales en imposant un couvre-feu dès le milieu de la journée (de 13 h jusqu'au lendemain 7 h), à travers tout le pays, en sus de la suspension de la circulation de tous les véhicules entre les wilayas et à l'intérieur de la wilaya, et ce durant les deux jours de l'Aïd. En plus de rendre le



port du masque obligatoire, les fidèles étaient aussi appelés à accomplir la prière de l'Aïd à leur domicile, en groupe avec les membres d'une même famille ou individuellement. Il avait été également recommandé des visites individuelles des cimetières pour éviter les regroupements et, par ricochet, éviter la propagation du coronavirus parmi les citoyens. Toutes ces mesures n'avaient finalement pas fait tout leur effet. Un pic de contamination avait en effet été enregistré quelques jours après la fête, et ce malgré les restrictions. On s'interroge déjà sur les conséquences de cette souplesse durant l'Aïd 2021.

Lilia Aït Akli

184 NOUVEAUX CAS, 134 GUÉRISONS ET 7 DÉCÈS EN 24 H

184 NOUVEAUX cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 134 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 124 288, dont 184 nouveaux cas, celui des décès à 3335 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 86 554 cas, a précisé le communiqué. Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source. En outre, 29 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 14 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 5 wilayas ont recensé plus de 10 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque. S. N.

LUTTE CONTRE LA COVID-19

L'Algérie exporte 140 mille litres d'oxygène à la Tunisie

PRÈS de sept camions chargés de 140 mille litres d'oxygène importés de l'Algérie pour approvisionner les hôpitaux publics dans les différentes régions du pays ont été réceptionnés dimanche au passage frontalier à Bouchebka de la délégation de Feriana (gouvernorat de Kasserine), rapporte l'agence de presse tunisienne TAP.

Le ministre de la Santé, Faouzi Mehdi, a indiqué dans une déclaration à l'agence TAP, que la «situation épidémique actuelle dans le pays est encore grave et peut s'aggraver davantage et être suivie par une quatrième vague avec l'apparition du variant sud-africain mais aussi à cause du non-respect des précautions sanitaires préventives par les citoyens et des exigences du protocole sanitaire lors du confinement total».

Le ministre a évoqué qu'une commission a été créée par anticipation à une éventuelle quatrième vague, chargée d'analyser toutes les hypothèses possibles, appelant tous les citoyens à contribuer aux efforts nationaux pour lutter contre le virus au cours de cette période coïncidant avec l'Aïd en vue de limiter la propagation du virus.

De son côté le directeur général des structures sanitaires publiques au ministère de la santé, Nawfel Somrani a fait savoir que le rythme de l'importation de l'oxygène médical depuis l'Algérie s'accélère du jour en jour afin d'éviter la pénurie enregistrée dans les établissements hospitaliers publics au cours des 10 derniers jours.

Il a rappelé qu'au début de la semaine courante, entre 60 et 40 mille litres d'oxygène médical ont été importés alors qu'aujourd'hui la quantité s'élève à 140 mille litres en cette matière. Somrani a évoqué également le doublement de la capacité d'accueil des lits de réanimation destinés aux personnes contaminées par le virus de 90 lits en mars dernier à plus de 400 unités avec le doublement des lits d'oxygène, de 800 lits avant la pandémie jusqu'à 2300 lits actuellement.

Il a fait observer que la pression s'accentue sur les hôpitaux (près de 90% pour les lits de réanimation et 72% pour les lits d'oxygène), à l'heure de l'augmentation continue des cas de contamination par le Covid-19. **M. D.**

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Les indépendants en passe de dessiner les contours de la prochaine APN

Le nombre plus au moins élevé des listes indépendantes en lice pour les législatives du 12 juin, constituant une tendance inédite de cette consultation populaire, est en passe de déterminer la composante et les contours de la prochaine Assemblée populaire nationale (APN), traditionnellement dominée par les partis politiques.



Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a, lors d'un point de presse tenu dimanche soir à l'issue d'une rencontre avec des leaders de 18 partis politiques, fait état de 837 listes indépendantes et de 646 listes de partis politiques, sur l'ensemble de 1483 listes qui ont été acceptées «sans réserve» pour prendre part aux élections législatives prévues le 12 juin prochain.

Ces nouvelles données marquent ainsi un nouveau tournant dans la vie politique nationale où les partis politiques étaient, quasiment les seuls acteurs potentiels.

Le nombre élevé des listes indépendantes dans la course pour les législatives du 12 juin qui ont été validées par l'Anie, aux dépens des listes présentées par les partis politiques, renverse la tendance partisane, un changement d'ailleurs conforté par un nouveau phénomène consistant en le recours par nombre de formations politiques traditionnelles à des candidats non militants pour figurer sur leurs listes.

Le Mouvement El-Bina fait partie des partis politiques ayant opté pour cette stratégie, dont le premier responsable, Abdelkader Bengrina, avait déclaré que plus de 65% des candidats sur les listes du Mouvement pour les prochaines élections législatives, ne sont pas des militants de son parti.

Abderrazak Makri, président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a lui aussi, fait état de la participation de son parti avec 584 candidats, dont 330 non militants. Même approche pour le président du Parti du renouveau et du développement (PRD), Taibi Assyr, qui estime que l'ouverture de la voie à des candidats non militants constitue «un plus et un appui pour les rangs de ses militants».

Cette nouvelle tendance est expliquée par des analystes politiques par le fait que les partis politiques traditionnels ne sont plus «crédibles» aux yeux de l'électeur, et sont surtout synonyme de «faillite politique».

L'engouement des candidats indépendants pour les prochaines législatives a été surtout motivé par l'appel du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux jeunes de participer à la vie politique pour l'édification de nouvelles institutions «crédibles».

Le président de la République avait, lors d'un Conseil des ministres, donné des instructions afin de prendre toutes les dispositions relatives à l'appui et à l'encouragement des jeunes à participer aux législatives du 12 juin pour parvenir à des élections «démocratiques qui traduisent le véritable changement».

Le chef de l'Etat avait même ordonné de mettre à la disposition des jeunes candidats, gratuitement, des salles et les affiches publicitaires, afin de prendre part aux législatives du 12 juin.

Pour rappel, L'ANIE a réceptionné 4900 listes ayant exprimé leur intention de prendre part aux législatives du 12 juin prochain et ayant retiré les formulaires de candidature. Ses services ont enregistré 2490 listes ayant déposé les formulaires de candidature, dont 1237 présentées au titre d'un parti politique et 1253 listes indépendantes.

Un total de 1483 listes ont été acceptées «sans réserve», dont 646 listes présentées au titre d'un parti politique et 837 listes indépendantes.

L'ANIE a indiqué que le nombre des listes acceptées, mais qui comptent un candidat rejeté, a atteint 898 listes dont 462 listes présentées au titre d'un parti politique et 436 listes indépendantes.

En prévision des législatives du 12 juin prochain, les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille (25.000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales, qui doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-trois (23) wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à trois cent (300) signatures.

Pour les listes indépendantes, chaque liste doit être appuyée, pour chaque siège à pourvoir, par, au moins, 100 signatures des électeurs de la circonscription électorale.

Concernant les circonscriptions électorales à l'étranger, la liste de candidats est présentée soit au titre d'un ou de plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante appuyée d'au moins 200 signatures pour chaque siège à pourvoir parmi les électeurs de la circonscription électorale concernée.

S. O. B.

CONTRATS DOUTEUX

Tebboune menace Djezzy, la CAAR et la SAA

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en garde dans une instruction présidentielle au gouvernement et aux responsables d'entreprises économiques publiques et privées contre la passation de marchés avec des entités étrangères sans «considération des intérêts économiques et stratégiques du pays». L'instruction vise deux entreprises algériennes et une étrangère.

L'instruction présidentielle dont Le Jeune Indépendant dispose d'une copie, fait état de nombreux rapports qui ont convergé vers la présidence de la République, dans lesquels il a été relevé de graves atteintes à la sécurité nationale par le fait d'entreprises économiques qui ont noué des relations contractuelles avec des entités étrangères.

L'instruction cite à titre d'exemple «les compagnies d'assurances nationales la SAA at de la CAAR qui ont établi des contrats avec des entreprises d'origine marocaine ou encore celui de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy dont la publicité est assurée par des sociétés proches de lobbies étrangers haineux vis-à-vis de l'Algérie».

Pour le président de la République, «ces relations, engagées sans concertation se traduisent par la mise à Ia disposition d'entités étrangères des données et d'informations sensibles qui peuvent porter atteinte aux intérêts vitaux du pays et sa sécurité». Précisant que ce genre de contrats, souvent injustifiés, ont donné lieu à des sorties de devises, alors que les prestations confiées aux étrangers peuvent être assurées localement. Ces importantes dépenses, quoique attentatoires aux intérêts suprêmes de la nation, ne rapportent aucune contrepartie notable.

Partant de ce constat, le chef de l'Etat a instruit tous les responsables concernés des entreprises nationales à l'effet de mettre n terme à ce type de rapports dans un délai maximum de dix jours et de faire preuve à l'avenir de plus de responsabilité et de circonspection dans leurs relations avec leurs partenaires étrangers en veillant à la préservation des intérêts supérieurs de l'Etat.

Le Président a également instruit le ministre des Finances d'interdire tout transfert à l'étranger de dividendes liés à ces contrats.

Nassim Mecheri

SELON DJERAD

234 000 logements distribués depuis 2020

LE PREMIER ministre, Abdelaziz Djerad a indiqué, lundi à Alger, que 234.000 unités de logement ont été distribuées, à l'échelle nationale, au profit de 1.150.000 algériens, depuis le début de l'année 2020 à ce jour.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la cérémonie de remise de 5000 clés de logements de différentes formules, M. Djerad a affirmé que «la livraison des logements aux citoyens est un devoir national envers tous les Algériens et Algériennes et un principe consacré par la Constitution», soulignant que cette opération est l'une des «positions honorables» du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui a soutenu dans son programme que «le logement est la base de la justice sociale dans notre pays». «L'Algérie est un Etat fondé sur la justice sociale depuis la déclaration du 1er novembre», a-t-il poursuivi.

M. Djerad a rappelé que la période 2020-2021 a vu le lancement de la réalisation de 160.000 logements.

Le Premier ministre qui a relevé «le grand retard accusé dans plusieurs domaines», a souligné que le gouvernement tend à alléger les souffrances des citoyens et à concrétiser les engagements du Président de la République prévus dans son programme et ses interventions durant cette période».

Depuis le début 2020 au 31 mars 2021, un programme de 1.020.000 logements a été prévu, dont 218.801 unités dans le cadre des nouveaux programmes, 667.727 unités en cours de réalisation, 199.753 logements fin prêts, 371.721 pas encore entamés et 231.577 unités de logement remises.

Le Premier ministre a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de remise des décisions d'attribution et des clés de 5000 logements de différentes formules.

M. Djerad a fait état du relogement de 25.000 citoyens à Alger, selon le standard international de 5 membres/famille. Il s'agit de la distribution de 3000 logements de type location-vente répartis sur les sites de Korichi à Reghaia (1400 unités), Dermouche à Bordj El Bahri (600 unités), la cité Faizi à Bordj El Kiffan (473 unités) et Ouled Fayet (417 unités sur un total de 1500 unités). Au niveau des sites de Semrouni et Roukhi situés respectivement à Ouled Fayet et Souidania, 562 logements publics locatifs ont été distribués, outre 1513 autres unités de type promotionnel public (LPP) à «Plateau» (Ouled Fayet est). A noter que les différents sites ont été dotés d'infrastructures et d'équipements économes en énergie.

Le Premier ministre qui était accompagné d'une délégation, a inspecté, en marge de la cérémonie, des logements distribués dans les sites 1257+256 LPP à Plateau (Ouled fayet est). Il a mis l'accent sur l'importance de la qualité et la nécessité d'utiliser des matériaux de construction locaux, insistant notamment sur l'importance de prévoir des espaces verts, des aires de jeux et des infrastructures publiques. La délégation a, par la suite, visionné un court-métrage illustrant un échantillon des logements distribués dans plusieurs régions du pays et deux expositions sur l'état d'avancement du programme national du relogement (PNR) et le programme de l'habitat de la wilaya d'Alger.

M. D.

RAMADHAN À PARIS

La générosité des Algériens dépasse tout entendement

COMME chaque année durant le ramdhan des associations algériennes en France et plus particulièrement à Paris prennent en charge les besoins alimentaires de la communauté algérienne et maghrébines. Parmi ces associations, La Chaine de l'Entraide Méditerranéenne fondée et présidée par Nacéra Boudriche Arsouli et qui s'est spécialisé, en particulier durant ce mois de ramadhan a distribuer la nourriture aux étudiants algériens qui se trouvent malgré eux dans une situation difficile. Au départ cette association s'occupait des malades algériens et de leurs familles a été sollicitée par les étudiants algériens. «Et c'est comme ça que nous avons commencé la distribution dans un restaurant La Gouttière qui fait à peu près 50 m2 et qui nous a été prêté par un couple algérien à Paris dans le XI ème» explique la présidente. Pour contacter les étudiants algériens l'association a créé une plateforme sur Facebook et les étudiants prenaient attache avec l'ACEM pour prendre des denrées alimentaires non périssables. Jusqu'à présent l'association en question refuse les dons en espèces parce que ses membres qui sont tous des travailleurs n'ont pas le temps d'aller faire des courses. «Quelle fut énorme notre surprise lorsqu'ont été reçu M. Chems-Eddine Hafiz et franchement on ne s'attendait pas à cet accueil. Il était très chaleureux et la porte grande ouverte et en plus la Grande Mosquée de Paris nous aide de 50 % de denrées alimentaires» Précisa notre interlocutrice à notre journaliste. Une deuxième association La Table Ouverte qui se trouve à Barbès et plus exactement dans l'Institut des Cultures d'Islam et où ladite association loue le café restaurant de cet institut. Cette dernière active également durant toute l'année et comme le déclare Rachid Arar son président «Nous ne faisons aucune distinction de race, de couleurs, d'ethnie, de religion, de culture ou autre. Chaque personne qui se présente à nous et nous demande à manger nous ne pouvons pas et nous n'avons pas le droit de lui refuser à manger» Néanmoins pendant le mois sacré, La Table Ouverte fait de son mieux pour permettre à tous les musulmans de rompre le jeûne dans la tradition ramadanesque en particulier algérienne : dattes, lait, chorba ou hrira et un plat chaud. «En plus de cela, tous les samedis on distribue les paniers solidaires pour les familles qui n'ont pas les moyens. Néanmoins pour ne pas placer les gens dans une situation d'assistanat et une situation un peu dégradé nous leur demandons un forait de 5 euros. Et avec une somme dérisoire ils repartent avec un caddy bien rempli» déclara le président au Jeune Indépendant. Une autre association, algérienne évidemment, et pas des moindres distribue à pas moins de 450 personnes par jour à manger. Il s'agit l'ISM (Institut Socioculturel des Musulmans) dans le XVIII^{e} arrondissement de Paris, qui existe depuis 2011 et présidée par M. Mohamed Salah Hamza et qui est également recteur de la mosquée Myrha dans le même arrondissement. «Pour nous, expliqua M. Hamza, le ramadhan est spécial. Nous préparons à manger et distribuer à un repas à partager pour tout le monde sans distinction de race ou de religion».

De Paris, Yazid B.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

La construction soumise à des conditions

La construction des établissements scolaires sera dorénavant soumise à des conditions, et ce dans les trois paliers de l'éducation.



La typologie des constructions scolaires vient d'être en effet fixée par un arrêté du 24 rabie ethani 1442 correspondant au 10 décembre 2020 et paru dans le dernier numéro du Journal officiel. La typologie des constructions scolaires de chaque niveau d'enseignement devrait être déterminée selon la capacité d'accueil, précise l'arrêté, sachant que la capacité d'accueil d'un établissement scolaire est déterminée selon le nombre de ses locaux.

Trois types déterminent la typologie des constructions scolaires. Il s'agit du type de base, du type intermédiaire et du type final. Le type de base découle du programme surfacique conçu avec un minimum de locaux pour accueillir des divisions pédagogiques des différentes années d'études d'un niveau d'enseignement. Il assure, dans les zones éparses et/ou enclavées, une rentabilité pédagogique qui s'inscrit dans le cadre de la prise en charge de l'enseignement obligatoire, notamment l'enseignement primaire. Le type intermédiaire, qui se situe entre le type de base et le type final, découle des programmes surfaciques y afférents. Il se distingue par le nombre croissant de ses locaux, sans atteindre toutefois le nombre optimal de locaux prévu pour le type final. Il se caractérise par la possibilité d'extension immédiate ou progressive pour atteindre le nombre de locaux prévus pour le type final.

La typologie des constructions scolaires déterminée pour chaque niveau d'enseignement est un ensemble de types définis d'établissements scolaires. Elle comprend un programme surfacique détaillé et permet à la carte scolaire d'identifier le type approprié à retenir afin de mieux répondre à la demande d'éducation. La construction scolaire est une opération de réalisation destinée principalement à l'éducation et à l'enseignement.

Elle comporte tous les locaux pédagogiques et les locaux non pédagogiques ainsi que les espaces éducatifs prévus dans le programme surfacique pour la réalisation des établissements scolaires. L'opération de construction comprend également tous les travaux liés à l'extension, à l'aménagement et à la conversion d'une partie ou de l'ensemble du bâtiment scolaire.

Lynda Louifi

La grève se poursuit à Béjaïa

LE MOUVEMENT de grève s'est poursuivi hier dans le secteur de l'éducation dans la wilaya de Béjaïa. L'entrée en grève hier du syndicat d'entreprise des travailleurs de l'éducation nationale a accentué la perturbé encore plus les établissements scolaires notamment, les cycles primaires et moyens. Les paliers primaire et moyen étaient presque paralysés hier, notamment à l'est de la wilaya est partiellement paralysé dans la daïra de Béjaïa et dans la région de la Soummam.

Selon le secrétaire général du SETE M. Yacine Hassani, «plus 90 % de nos adhérents sont en grève», soulignant que le taux de suivi de la grève est plus importants dans les établissements situés à l'est de la wilaya et le taux de suivi est relatif dans la vallée de la Soummam et à Béjaïa.

La décision d'initier une grève de deux jours a été prise lors du conseil de wilaya élargi aux délégués des établissements qui s'est réuni en session extraordinaire jeudi dernier à la demande de la base. «Après l'évaluation approfondie et un constat des plus amères de la situation du secteur les membres présentent à l'assemblée dénoncent l'immobilisme et l'inertie des pouvoirs publics quant à l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et la prise en charge de leurs préoccupations socio-professionnels mainte fois examinées», liton dans le communiqué du syndicat. Pour les rédacteurs du document, «cette mauvaise volonté relève du mépris envers un secteur aussi stratégique et sensible».

Et d'ajouter : «les travailleurs de l'éducation sont les las d'attendre éternellement, leur patience et leur confiance sont atteintes et ne peuvent supporter d'avantage». Le SETE a mis en avant un bon nombre de revendications dont la majorité sont similaires aux autres syndicats autonomes déjà en grève en l'occurrence, le SATEF, CELA, UNPEF, CNADL, SNACEL, SNADEP, SNACE et SNAFIE.

Entre autres points soulevés, on retrouve, «l'amélioration du pouvoir d'achat, le relèvement du point indiciaire, la régularisation en urgence des situations financières latentes, l'ouverture du dossier de la retraite et la consacrant après 50 ans ou 32 ans de service, la suppression de la gestion commune des écoles primaires et son transfert au secteur de l'éducation, la révision de la grille de l'IRG, l'augmentation des allocations familiales et de l'indemnité de la femme au foyer».

Le SETE exigent aussi «l'application avec effet rétroactif du décret présidentiel N° 266/14 en incluant le personnel de l'intendance, la correction de la classification pour certains corps dont les superviseurs, personnel d'intendance, responsables de direction, l'intégration des corps communs et ouvriers professionnel et APS dans le statut particulier des travailleurs l'éducation nationale».

N. Bensalem

TIZI-OUZOU

Le crime et le délit toujours omniprésents

Le crime et le délit sont toujours omniprésents dans la société à Tizi-Ouzou. Encore une fois, cette triste réalité est prouvée par des données chiffrées fournies par la police. En effet, au cours de ce mois d'avril 2021, le rapport de police, dont le Jeune Indépendant *détient une copie, renseigne qu'au volet de police judiciaire et dans son chapitre portant les affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, les services compétents de la police ont traité pas moins de 123 affaires et dans lesquelles il y a eu implication de161 personnes.*



Parmi celles-ci, 27 ont été présentées au Parquet dont 05 ont été placées en détention préventive. Quinze personnes ont été citées comparaitre, quatre ont été mises sous contrôle judiciaire et les trois autres ont été laissées en liberté provisoire. Et dans ce même cadre, les mêmes services de police ont instruit et transmis à l'instance de justice 118 dossiers de nature judiciaire.

S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, les mêmes services ont traité 26 affaires où 34 personnes y sont impliquées.

Parmi celles-ci, 09 ont fait l'objet d'une présentation devant le Parquet lequel, après étude et examen, a ordonné la détention préventive pour deux personnes et la citation à comparaître pour les 07 autres. Par ailleurs, ces services de police ont instruit et transmis au Parquet 20 dossiers de nature judiciaire. Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, le rapport de la sûreté de wilaya note que les mêmes services ont traité au cours de cette période considérée 36 affaires, mettant en cause 44 personnes. De ces personnes mises en cause, 14 d'entre elles ont été présentées devant le Parquet lequel, après étude et examen, a ordonné la détention préventive à 06 personnes, la citation à comparaître pour 07 et la liberté provisoire pour la quatorzième personne.

Par ailleurs, ces mêmes services de police ont instruit et transmis à l'instance de justice 25 dossiers de nature judiciaire. Quant aux affaires relatives aux crimes et délits contre la Chose Publique, les services compétents de la police ont traité 40 affaires dans lesquelles il y a eu implication de 51 personnes dont 27 d'entre elles ont l'objet d'une présentation devant le Parquet. Celui-ci, après étude et examen a ordonné la détention préventive à 06 personnes, la mise sous contrôle judiciaire pour 18 et la liberté provisoire pour les deux autres. S'agissant de dossiers de nature judicaire traité et transmis à la même instance de justice par els services de police, leur nombre est de 24. S'agissant des affaires relatives aux bonnes mœurs, les services compétents de la police en ont traité 08 au cours de ce mois d'avril 2021.

Les personnes impliquées sont au nombre de douze dont 06 d'entre elles ont été présentées devant le Parquet. Celui-ci, après étude et examen, a ordonné la détention préventive pour 03 personnes, une mise sous contrôle judiciaire pour une autre et enfin, laissé en liberté provisoire pour les 2ème et 6ème personnes concernées par la présentation devant sa juridiction.

Et dans ce même cadre, les services de police ont instruit et transmis à cette instance de justice 05 dossiers de nature judiciaire. Au volet relatif aux infractions économiques et financières, les mêmes services de police ont eu à traiter 16 affaires ayant impliqué 17 personnes dont 02 ont été présentées devant le Parquet. Une a été placée en détention préventive et l'autre a faitl'objet d'une citation à comparaître. Par ailleurs, ces mêmes services de police ont instruit t transmis à l'instance de justice 08 dossiers de nature judiciaire. Enfin, le rapport de la sûreté de wilaya relève que « dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 232 opérations Coup de Poing ont été initiées durant la période considérée, ciblant 358 différents points ; 2517personnes ont été contrôlées ; 43 d'entre elles ont été présentées au Parquet pour divers délits; à savoir 06 pour port d'armes prohibés, 06 pour détention de stupéfiants et psychotropes ; 13 personnes faisant objet de recherche et les 18 autres pour d'autres délits».

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

INONDATIONS DE BENI-SLIMANE

Indemnisation des fellahs victimes de dégâts causés par les dernières crues

LE MINISTRE de l'agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hamdani, est arrivé, hier, dans la wilaya de Médéa à l'effet de s'enquérir sur la situation de son secteur et entendu les doléances des agriculteurs des suites des inondations qui ont affecté la région de Béni-Slimane. Au niveau de l'exploitation pilote Si Achour située dans la commune de Béni-Slimane, 70 km à l'est du chef-lieu de wilaya, le ministre a reçu des explications à propos de la nécessité de se couvrir contre les risques naturels et les accidents par une souscription à une assurance.

Après avoir entendu les doléances des fellahs concernant les dommages causés par la catastrophe, le ministre a pris la décision relative à une indemnisation des victimes des pertes non couvertes par une police d'assurance, à l'image des fellahs ayant été victimes d'incendies de leurs vergers durant la dernière campagne agricole. L'indemnisation des fellahs est également élargie à la couverture des dégâts qui ont touché les équipements hydrauliques et d'irrigation, alors que les bénéficiaires de crédits R'Fig et compte tenu du contexte exceptionnel bénéficieront de reports de remboursements arrivés à échéance, a encore décidé le ministre.

Concernant la collecte de la production, des capacité de stockage de 240.000 sont disponibles, un suivi par télésurveillance est mis en place, bascule-unité est installée, dispositif qui rend impossible le vol de la récolte du fellah qui suit le processus et se fait payer sur place, grâce à la numérisation, alors qu'un dispositif de sécurité contre les incendies existe à travers les points de collecte, selon le directeur des services agricoles de Médéa.

Dans son intervention, le ministre déclarera: «Nous voulons une campagne normale, le fellah ne doit pas être soumis à pression en mettant fin aux chaînes habituelles. Pour que cela soit possible, le seul facteur pouvant garantir la fin des chaînes est une bonne organisation du travail et une large numérisation des services. A parti de cette année, des instructions ont été données dans ce sens, il faut organiser les fellahs en fonction des points de collecte proches de leurs exploitations».

Nabil B.

DÉCÉDÉ EN INTERVENTION DANS L'INCENDIE D'EL-HADJAR

Les pompiers rendent un vibrant hommage à Araissia Yousef

LA MORT tragique à Annaba, avant-hier, d'un sapeur-pompier a bouleversé le corps de la protection civile, et qui, selon plusieurs agents de ce corps, des sit-in de protestation seront organisés dans les prochains jours pour réclamer de la tutelle des avantages socioprofessionnels.

L'agent de la protection civile Araissia Yousef, 31 ans, a été enterré hier devant une foule impressionnante composée essentiellement de ses collègues venus de plusieurs wilayas de l'est du pays pour assister à son enterrement. Durant l'oraison funèbre, le nom d'Araissia Yousef a été cité comme modèle d'abnégation et de courage, et les moments de courage de sa vie ont été racontés par plusieurs de ses collègues.

Araissia Yousef, appartenant à l'unité secondaire de la protection civile d'El-Hadjar, a perdu la vie, avant-hier vers 12h30, suite à une décharge électrique qu'il avait subie au moment de tenter de sauver des personnes en dangers de mort dans une habitation en état de construction. La décharge électrique lui aurait causé un arrêt cardio-respiratoire. L'incendie s'est déclaré dimanche vers midi dans deux maisons construites illégalement à la cité Zemmouria, dans la commune d'El Hadjar, à la suite d'un court-circuit électrique.

Les flammes de l'incendie ont également touchés trois autres personnes, une dame de 23 ans et son bébé, ainsi qu'un agent de la protection civile qui ont été évacuées vers la structure hospitalière de la commune d'El Hadjar. L'agent Araissia Yousef était sapeur-pompier depuis 2012 au sein de l'unité de la protection civile de la commune d'El-Hadjar. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de ce tragique incident.

A Annaba, sur les 230 agents de la protection nationale suspendues, 6 ont connu le même sort, dont le chef de l'unité principale. Et c'est pour cette raison que les agents de la protection civile, arrivés en grand renfort hier pour enterrer un des leurs, se sont mis d'accord pour continuer leur mouvement de revendication en exigeant la levée de suspension à l'encontre de leurs collègues et la satisfaction de leurs doléances.

Nabil Chaoui

TLEMCEN

Une journée d'information sur les opportunités d'investissement offertes par le secteur de la pêche

Une journée d'information sur les opportunités d'investissement offertes par le secteur de la pêche a constitué, dimanche à l'université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, une occasion pour faire connaitre les besoins du secteur de la pêche et d'inciter à la création de micros-entreprises.



Lors de cette rencontre en présence de représentants de la maison d'entreprenariat de l'université, de la chambre de la pêche et de l'aquaculture et des directions des mines et de la formation professionnelle, le directeur de l'agence de développement de l'entreprenariat (ANADE) a expliqué en détail, les différentes étapes de création d'une micro-entreprise et l'accompagnement des jeunes promoteurs.
Des cadres de la direction de la pêche ont présenté, quant à eux, les potentialités du secteur de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que la liste des activités référentielles pour les porteurs de projets désireux investir dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.
Parmi les projets porteurs où les jeunes peuvent investir, ils ont cité ceux de conchyliculture, de traitement de coquillage, d'élevage de poissons et d'algues marines d'ornement et d'exploitation des échinodermes (oursins, étoiles de mer,) et différentes catégories de mollusques, de crustacés, ainsi que d'organismes aquatiques continentaux et marins non exploités pour être valorisés dans les domaines médical, industriel et autres. Ils ont énuméré d'autres besoins tels que les entreprises de fabrication de matériel de pêche et d'aquaculture, de farine de poissons, d'aliment et d'autres créneaux qui peuvent renforcer et développer le secteur tel que ceux de fabrication, de récupération et de recyclage des filets et de fabrication de divers appâts pour la pêche marine et de caisses en plastique pour l'entreposage des produits de la pêche et de l'aquaculture.
D'autres besoins ont été évoqués dont ceux en matière de maintenance et de réparation de navires et de bateaux de pêche et d'aquaculture, de stockage sous froid des produits de la pêche et de l'aquaculture et de fabrique de la glace.

TISSEMSILT

Réception de 800 logements AADL

QUELQUE 800 LOGEMENTS du programme location-location-vente, réalisé par l'Agence nationale de l'amélioration et de développement du Logement (AADL), ont été réceptionnés, avant-hier à Tissemsilt, outre la pose de la première pierre du projet de réalisation de 1.184 logements AADL à ladite wilaya.
Cette opération qui s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Balaribi, a été marquée par la distribution de 538 décisions d'attribution d'aides financières destinées au logement rural.
Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de distribution, M. Belaribi a relevé « le programme ambitieux tracé dans la wilaya de Tissemsilt pour la prise en charge des besoins des citoyens en matière de logements », lequel comprend 9.170 logements LPL (social), 1.771 logements LPA, 3.284 logements AADL, 3.871 logements ruraux et 342 logements dans le cadre des lotissements sociaux.
Après avoir présenté un exposé sur l'état d'avancement des travaux de ces projets de logements, le ministre a insisté sur l'impératif parachèvement des structures publiques des projets réceptionnés.
A cet effet, M. Belaribi a donné des instructions à la direction générale des équipements pour le lancement de 15 nouvelles structures publiques à partir de septembre prochain au niveau des différents projets de la wilaya.
Il a été procédé, en outre, à la présentation du plan de la nouvelle cité intégrée située à «la cité Hassen» qui comprend 1.184 logements AADL (dont la première pierre a été posée), 410 logements LPA et 200 logements LPL.
Au cours de sa visite, le ministre a posé la première pierre du projet de réalisation de 200 logements LPA, destiné aux fonctionnaires de la Sûreté nationale, à la cité des Plateaux (commune de Tissemsilt).
Pour rappel, la capitale du Ouarsenis comprend au total 91.602 logements répartis sur 22 communes recensant plus 369.000 habitants.
Dans une déclaration à la presse en marge de la visite, M. Belaribi a affirmé que son secteur s'attèlera prochainement à la réalisation du projet de la banque de l'habitat, et ce, en application des orientations du président de la République en vue d'une meilleure maitrise de la politique de relogement.
Il a mis en avant, en outre, la stratégie du secteur de l'Habitat visant à offrir la chance aux compétences nationales dans les projets de réalisation de logements et d'équipements publics, et ce, à travers des formations de courte durée supervisées par les maitres d'oeuvre.

VALORISATION DU CARTON À ORAN

Une moyenne de 3,5 tonnes collectées quotidiennement

LA CAMPAGNE de collecte de carton menée à Oran est « très fructueuse », avec une moyenne de 3,5 tonnes collectées quotidiennement, a-t-on appris hier, de ses initiateurs.
Lancée récemment par la direction locale de l'Environnement, en partenariat avec l'entreprise de gestion des Centres d'enfouissement technique (EPIC CET Oran), la campagne vise à dégager les amas de carton visibles sur les boulevards et quartiers commerçants, a rappelé le directeur de l'EPIC CET Oran, Rachid Hamnache.
Les opérations de collecte mobilisent plusieurs ben-tasseuses de l'EPIC CET Oran, qui sillonnent les boulevards pour ramasser le carton, dans une démarche à la fois écologique et économique, a expliqué M. Hamnache, ajoutant que le carton collecté se vend à des entreprises activant dans le domaine de la valorisation de cette matière.
Il a rappelé à cet effet qu'un nouveau centre de tri sélectif est en cours de réalisation au niveau du quartier Akid Lotfi. Ce centre, troisième du genre dans la wilaya (en plus de celui de M'dina J'dida et d'Arzew), sera principalement destiné à la collecte du carton, mais sera également ouvert à l'apport volontaire de tous types de déchets recyclables.
Pour une optimisation de l'opération, M. Hamnache a appelé les commerçants du groupement d'Oran à poser les cartons dans un endroit sec et visible, pour pouvoir le ramasser aisément et dans un bon état. « Le carton mouillé ou souillé perd sa valeur », a-t-il souligné.

SKIKDA

Des solutions adaptées au problème du foncier dans les zones d'ombre sont en cours

LE CHARGÉ de mission auprès de la Présidence de la République, Brahim Merad, a indiqué avant-hier, depuis la commune de Tamalous à 60 Km à l'ouest de Skikda, que « des efforts sont en cours pour trouver des solutions adaptées au problème du foncier destiné à la réalisation de logements ruraux et de projets publics dans les zones d'ombre à travers le territoire national ».
Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est parfaitement au fait de la problématique du foncier qui se pose dans toutes les wilayas du pays, a précisé M. Merad à la presse en marge du lancement du projet de restauration de l'école primaire dans la région reculée «Sra Lahnech» dans la commune de Tamalous, dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya.
« Des efforts sont en cours pour trouver des solutions juridiques adaptées à cette problématique dans le respect des règles en vigueur », a-t-il dit, précisant qu'« il s'agit de lever l'ambiguïté sur le statut juridique du foncier forestier et de lever les entraves ».
Rencontrant les habitants des régions reculées qu'il a visité, ce jour-là, dans les communes de Oued Z'hor, Ouled Attia, Zitouna, Kerkera et Tamalous, le responsable a assuré que toutes les préoccupations des zones d'ombre que compte le territoire national « ont été identifiées, cernées et intégrées dans l'application électronique en vue d'un suivi minutieux ».
Lors de sa visite des zones d'ombres des communs de la partie ouest, le chargé de mission à la Présidence de la République a supervisé le lancement de plusieurs projets visant à améliorer les conditions de vie des habitants, notamment la mise en service du système d'alimentation en eau potable, l'extension de l'électricité rurale et l'approvisionnement de de certaines habitations rurales éparses en énergie solaire.
Au premier jour (samedi) de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda, M. Merad avait supervisé le lancement de plusieurs projets dans les communes de la partie est de la wilaya (Bekkouch Lakhdar, Es Sebt, Ouled Hbaba, El Harrouch et Ben Azzouz) et écouté les préoccupations de leurs habitants.

EL-OUED

Plus de 8 millions QX de pomme de terre attendue cette saison

UNE RÉCOLTE de plus de huit millions de quintaux (QX) de pomme de terre est attendue cette saison dans la wilaya d'El-Oued, a annoncé hier, la Chambre locale de l'Agriculture.
Cette prévision de récolte est attendue d'une superficie cultivée de plus de 30.000 hectares, soit 30% de la surface agricole exploitée de la wilaya et estimée à plus de 100.000 hectares, a indiqué le Secrétaire général de la Chambre agricole, Ahmed Achour.
Les surfaces consacrées à la pomme de terre ont connu une stabilité cette année, comparativement à la saison écoulée, a-t-il ajouté, expliquant ce fait par la stabilité des prix de ce produit de large consommation sur le marché local et national, grâce aux mesures adoptées par le ministère de tutelle pour préserver cette activité agricole et protéger le pouvoir d'achat du consommateur.
La culture de la pomme de terre est concentrée dans sept communes à vocation agricole de la wilaya (El-Magrane, Hassi-Khelifa, Trifaoui, Reguiba, Débila, Ourmès et Taghezout), qui disposent de vastes étendues agricoles à fort rendement, a poursuivi M. Achour.
Trois de ces communes, à savoir Hassi-Khelifa, Ourmès et Taghezout, disposent d'un marché national de la pomme de terre, car totalisant à elles seules 60% de la production totale de la wilaya, a-t-il relevé.
La wilaya d'El-Oued est leader en matière de production de la pomme de terre à échelle nationale dont elle accapare 45% de la production, selon le responsable.
Elle cultive diverses variétés de pomme de terre, avec un rendement moyen de 300 quintaux à l'hectare, selon les données de la Chambre de l'Agriculture.

ABSENT DEPUIS PLUS DE 37 LONGUES ANNÉES

Vers le retour du festival «panorama du cinéma de Constantine»

Absent de la scène culturelle constantinoise, depuis bientôt quatre décennies, le festival panorama du cinéma de Constantine pourrait reprendre ses droits, si tout irait comme souhaité par les responsables culturels de la commune de Constantine. L'annonce a été faite par le réalisateur Ali Aissaoui, l'un des membres du comité culturel de la commune de Constantine présidé par l'acteur et humoriste Hakim Dekkar.



La réussite de l'événement culturel « Printemps théâtral », organisé récemment par le même comité n'est pas étranger à ce sursaut d'orgueil des représentants de la scène culturelle de la capitale de l'Est, qui jadis, précise le réalisateur « rayonnait sur plusieurs plans culturels par des festivités non-stop, tenues à longueur d'année ».

L'annonce a été faite en marge d'une soirée organisée au centre culturel Abdelhamid Ben Badis (ex-UP). Ali Aissaoui a également précisé que la création d'un club cinématographique ne tardera pas à voir le jour, une opportunité à offrir aux amoureux du septième art et aux professionnels pour la relance de cet art pour lequel l'intérêt du public est resté quasi intact, et partant pourquoi pas donner à partir de Constantine un nouveau souffle au cinéma algérien.

Le réalisateur tout en regrettant que rien n'a encore été décidé quant à la réouverture des salles de cinéma qui faisait le bonheur des cinéphiles de toute la région, précise que la relance du festival « panorama du cinéma » se fera sous conditions, sans toutefois entrer dans le détail afin de ne pas reproduire les erreurs du passé.

Le festival intitulé à ses débuts dans les années 1980 « Panorama international du cinéma de Constantine drainait foule parmi les plus grandes stars du septième art à l'époque. Du gotha d'étoiles locales à l'image de Rouiched, Sid Ali Kouiret ou encore Mohamed Lakhdar Hamina, le festival pouvait se targuer d'avoir charmé de grands noms à l'internationale à l'image de l'Egyptien Youcef Chahine qui présenta Le sixième jour, du français Costa Gavras lequel anima des débats après la projection de Hannah K, le Sénégalais et non moins militant des causes politiques et sociales justes Sembène Ousmane qui laissé libre cours à ses convictions sur le cinéma des opprimés, ou encore le militant anticolonial français Jacques Charbi lequel rappelait aux colons leur responsabilité. Une bonne nébuleuse qui offrait pendant une semaine aux habitants de la ville des ponts et à ses invités des journées et des soirées de bonheur. La télévision algérienne, l'Unique à l'époque, aux aguets suivait de très près tout ce qui se déroulait histoire de donner la réplique et matière pour les besoins de Cinéclub d'Ahmed Bedjaoui.

La première édition du festival tenue en 1984 dans le sillage de la commémoration du trentième anniversaire du déclenchement de la révolution de Novembre 1954, avait pour thème « le cinéma et la révolution ».

Amine B.

COVID-19, UNE VILLE FRANÇAISE DONNE L'EXEMPLE

Des vaccinations en musique pour aider les artistes

POUR AIDER le monde de la culture, des villes françaises de la région Somme ont décidé de faire appel à des musiciens pour égayer un centre de vaccination. Deux jours par semaine, des artistes viennent jouer quelques heures pour détendre les personnes vaccinées.

Des artistes viennent jouer dans le centre de vaccination. Un coup de pouce pour les musiciens, un moment de détente pour les vaccinés.

Il paraît que la musique adoucit les mœurs, elle pourrait bien aussi adoucir la piqûre lors de la vaccination contre le Covid-19 ! À Oisemont, dans l'ouest de la Somme, des musiciens sont invités chaque vendredi et chaque samedi depuis début avril. Une opération qui a déjà permis à une dizaine d'artistes de renouer avec un peu de public. Léandre Vaucher est violoncelliste : «je fais de la musique à destination du bien-être, pour aider les gens à se détendre, ça se prête plutôt bien à l'endroit. Le but du jeu c'est d'être en fond, de soutenir mais pas d'être trop présent.» On fait venir les artistes là où il y a le plus de monde en ce moment, c'est à dire dans les centres de vaccination, précise Amaury Caulier, maire de Oisemont.

Chaque jour, un artiste différent est invité à se produire sur la scène, cela permet donc une diversité d'instruments et de styles. Pour le maire c'est avant tout une bonne action pour aider ces musiciens : «le monde de la culture est pleinement impacté par le Covid-19. Il y a des fonds de compensation mis en place par le gouvernement, mais les artistes ne peuvent pas exercer leur passion qui est d'être au contact du public. C'est un pied de nez ! On permet à des artistes interdits de jouer, de participer activement à la lutte contre l'épidémie.» Côté sanitaire, tout est prévu pour limiter les risques au maximum : les artistes gardent le masque, respectent la distanciation physique et jouent en solo. Il n'y a donc que des avantages, et même celui de déstresser ceux qui auraient un petit peu peur de la piqûre, selon une infirmière: «ça peut les détendre, c'est vrai que c'est très relaxant, c'est plutôt sympa !» Mais c'est surtout après l'injection, durant les quinze minutes d'attente obligatoires que ces quelques notes sont les plus appréciables, selon une citoyenne qui vient de recevoir sa dose : «c'est étonnant mais c'est bien ! D'autant que j'aime beaucoup cet instrument. C'est mélancolique, c'est calme, c'est reposant.» Même sentiment pour Olivier : «c'est toujours plus agréable pendant ce quart d'heure d'attente ! C'est un petit plus qui n'est pas négligeable, ça fait passer le temps et ça décontracte.» Pour jouer au total pendant quatre heures, chaque musicien reçoit un cachet d'environ 150 euros.

LES BEATLES S'Y SONT PRODUIT PLUS DE 300 FOIS

Liverpool, la « music town » retrouve ses concerts

CLASSÉE VILLE de musique par l'UNESCO en 2015, Liverpool regorge de lieux atypiques mondialement connus. Des repaires pour les mélomanes, les artistes renommés ou les jeunes musiciens en devenir. Et la ville retrouve enfin les concerts après des mois de crise sanitaire…

À Liverpool, l'absence de concerts a été longue. Encore plus pour elle, oui, car elle vit au rythme de la musique. Et quand la crise a stoppé net les concerts, rangé les partitions et les instruments, la pulsation musicale de Liverpool s'est essoufflée, pour laisser place à un long point d'orgue. En chiffre, le constat est éloquent : cela faisait 400 jours que Liverpool n'avait pas accueilli de spectateurs dans une salle de concert. Et c'est chose faite depuis le 1er mai : les britanniques ont redécouvert la chaleur d'une salle de spectacle lors de concerts tests à Liverpool : un entrepôt du Bramley Moore Dock s'est transformé en boîte de nuit pour 3 000 personnes et un concert de rock s'est tenu au Sefton Park, devant 5000 curieux au détriment de la pandémie. Liverpool retrouve son identité.

Que serait cette ville portuaire sans son groupe le plus célèbre : Les Beatles. Petite bande de copains devenue légendaire, les quatre hommes (John Lennon, Paul McCartney, George Harrison, et Ringo Starr) ont donné plus de 300 concerts dans la ville. Notamment au Cavern Club et à la Jacaranda, les lieux fétiches du sacré-saint groupe de pop-rock. Leur style de vie singulier, leur musique originale ont révolutionné les années 60, une décennie prodigieuse pleine de vitalité, d'inventivité et d'aplomb. Mieux, les sixties continuent de fasciner la jeunesse. La séparation de groupe en 1969 n'a jamais entaché leur célébrité et l'âme des quatre prodiges imprègnent encore les murs de Liverpool. Une fascination telle qu'un bus fait le tour de la ville pour révéler aux fans inconditionnels les anecdotes du groupe. A Liverpool, la musique est un commerce lucratif.

Elle ne s'astreint pas aux limites de la scène, aux sous-sols obscurs. Elle atteint les enceintes du stade Anfield, antre du club de football de Liverpool. Intitulé You'll never walk alone, cet hymne entonné – en temps normal – par plus de 45 000 spectateurs habillé de rouge et de blanc a marqué l'histoire du football. S'ajoute à ce lieu mi-football mi-scène de concert des lieux incontournables à l'esprit pop-rock : le British Music Experience (le musée de l'histoire des musiques britanniques), le festival international de musique de Liverpool, Le Kazimier, Le Zanzibar. On en est presque à penser que l'attractivité de Liverpool a été continue, imperturbable tant le rayonnement de Liverpool de nos jours est flamboyant. Mais il a fallu près de 25 ans pour oublier les années 70-90, symboles de la déchéance industrielle. Ce temps où la ville vivotait, marchait à petits pas, a été oublié. Car, depuis, la ville est portée par une frénésie perpétuelle… celle de la musique.

DÉCONFINEMENT AU ROYAUME-UNI

Boris Johnson va lever des restrictions liées au coronavirus

LE PREMIER ministre britannique va confirmer ce lundi l'assouplissement de restrictions liées à la pandémie causée par le virus, notamment concernant les voyages à l'étranger

Le Royaume-Uni poursuit son déconfinement avec succès. Le Premier ministre britannique Boris Johnson va confirmer lundi l'assouplissement de restrictions liées à la pandémie causée par le coronavirus, s'appuyant sur l'amélioration de la situation sanitaire, ont annoncé ses services dimanche.

Le dirigeant conservateur va rendre publique la troisième étape de sa feuille de route en matière de déconfinement lundi après-midi, après avoir fait le point avec ses ministres dans la matinée.

Cette nouvelle étape prendra effet le 17 mai, date à laquelle certaines restrictions concernant les voyages à l'étranger sont aussi allégées.

A partir de cette date, les Britanniques devraient être autorisés à se rencontrer dans des endroits clos : six personnes au maximum ou deux foyers. Le ministre d'Etat Michael Gove a expliqué dimanche à la BBC que le gouvernement souhaitait autoriser de nouveau les « contacts entre amis et membres des familles », qui pourraient avoir le droit de se serrer dans les bras.

Les pubs et les restaurants devraient pouvoir de nouveau servir leurs clients à l'intérieur et les mariages rassembler jusqu'à 30 participants. A l'extérieur, les regroupements de plus de 30 personnes devraient rester interdits.

Mais le taux de contamination a baissé à son niveau le plus bas enregistré depuis septembre et les admissions à l'hôpital continuent de diminuer ou de plafonner à de faibles niveaux dans certaines régions, a souligné Downing Street. Les estimations du Bureau national des statistiques (ONS) montrent qu'une personne sur 1.180 est atteinte par le coronavirus contre une sur 480 début avril.

Depuis le lancement de la campagne de vaccination début décembre, plus de 35 millions des 68 millions d'habitants du Royaume-Uni ont reçu une première dose de vaccin contre le Covid-19 et le gouvernement se dit en « bonne voie » de parvenir à son objectif de proposer une première vaccination à tous les adultes d'ici à fin juillet.

« Les données reflètent ce que nous savions déjà – nous n'allons pas laisser ce virus gagner », a déclaré Boris Johnson, cité dans un communiqué de Downing Street.

« Notre programme de vaccination se poursuit avec succès – plus des deux tiers des adultes au Royaume-Uni ont maintenant reçu une première dose – et nous pouvons maintenant déconfiner avec prudence mais de manière irréversible. »

Le Covid-19 a fait plus de 127.000 morts au Royaume-Uni, le pays le plus endeuillé d'Europe par cette maladie. **R. I.**

TAÏWAN

Taipei, capitale du combat réussi contre le Covid-19

La performance de la ville tient au modèle adopté par le gouvernement de l'île, qui a su tirer tous les avantages de son insularité.



Taipei vit à l'heure du splendide isolement : alors que les grandes agglomérations du monde entier ont subi confinements et fermetures généralisées des commerces et restaurants, la capitale de Taïwan (2,6 millions d'habitants – et 7 millions pour la zone Keelung – New Taipei City, dite du « Grand Taipei ») y a échappé durant la quasi-totalité de l'épidémie. Seuls les établissements accueillant du public, comme les karaokés, les boîtes de nuit mais aussi les salles de spectacle ont été fermés, pendant quelques semaines au printemps 2020. Les restaurants ne l'ont jamais été.

L'immobilier est en surchauffe et l'économie de ce pays de 24 millions d'habitants tourne à plein régime (+ 3,1 % de croissance en 2020 et 4,7 % attendus en 2021). Un nombre record de Taïwanais de l'étranger se sont réinstallés à Formose. Cette performance spectaculaire tient au modèle adopté par le gouvernement de l'île, qui a su tirer tous les avantages de son insularité et, paradoxalement, de son exclusion de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au total, Taïwan affichait, au 27 avril, 1 110 contaminations confirmées au SARS-CoV-2 – dont 984 sont « importées », c'est-à-dire des individus déclarés positifs après leur arrivée dans le pays –, le plus souvent en quarantaine. Douze personnes sont mortes de la maladie associée au virus. La maîtrise précoce des chaînes de contamination – tous les cas sont numérotés et ont donné lieu à des enquêtes précises, avec des quarantaines strictes pour les cas contacts – a permis à Taïwan de faire l'économie d'une politique de tests massive – seuls 539 626 y ont été administrés, alors que la France en réalise entre 1 et 3 millions par semaine.

EXPÉRIENCE DU SRAS

Rançon du succès, ce faible nombre interroge sur la quantité réelle de cas asymptomatiques. Quand toutefois, en août 2020, le comté de Changhua, près de la ville de Taichung, entreprit de tester une partie de la population, les résultats confirmèrent le très faible taux de prévalence du virus – tandis que son gouvernement a été réprimandé pour avoir passé outre les directives nationales préconisant de ne pas réaliser de campagne de tests massive en l'absence de circulation du virus. Pour comprendre le cas taïwanais, il faut remonter à… l'expérience du SRAS en 2003 : Taipei est directement touché, notamment quand l'un de ses hôpitaux, le Heping Hospital, devient un cluster. Le 24 avril, les autorités le scellent pendant quatorze jours, avec 1 000 patients et soignants. Leur sort émeut l'opinion publique. Taïwan institue l'année suivante un « centre de commandement unifié » en cas d'épidémie. Il sera activé le 20 janvier 2020, sous la direction du ministre de la santé, Chen Shih-chung, qui incarne, à ce jour, la victoire contre le Covid-19. A cette date, Taïwan impose déjà, depuis le début de l'année, des contrôles de température aux passagers en provenance de Wuhan. Le 31 décembre, le Centre de contrôle des maladies de Taïwan a déjà relayé au secrétariat de l'OMS, dont Taïwan n'est pas membre en raison de l'opposition de la Chine, son inquiétude vis-à-vis d'une transmission d'homme à homme de la pneumonie atypique identifiée à Wuhan. Dès lors, Taïwan gardera une longueur d'avance sur toutes les recommandations de l'OMS – mis à part l'injonction de tester.

En janvier 2020, la capitale accueille pourtant les grands rassemblements électoraux de la présidentielle, qui se soldent par celui célébrant la victoire écrasante, le 8 janvier, de la présidente Tsai Ing-wen, devant le siège de son parti, le DPP. A ce moment, personne ne porte encore de masque. Dès le 24 janvier toutefois – le lendemain du confinement de Wuhan –, le gouvernement interdit l'exportation de masques et lance 60 nouvelles lignes de production, tout en rationnant leur distribution : deux masques par citoyen, par semaine.

Ils commencent à apparaître, à l'approche du Nouvel An lunaire (25 janvier 2020), alors que les habitants convergent pour les achats de mets et de cadeaux rue Dihua, l'une des plus vieilles du centre de Taipei, encombrée d'étals. Les masques deviendront obligatoires dans les transports publics le 3 avril 2020 puis en décembre dans plusieurs catégories de lieux publics.

Dès le 6 février 2020, les autorités imposent une quarantaine à tout passager taïwanais en provenance de plusieurs provinces chinoises, dont le Hubei, puis interdisent l'entrée du territoire aux Chinois et étrangers ayant séjourné en Chine. Le 19 mars 2020, l'obligation de quarantaine est élargie au monde entier – seuls les Taïwanais et résidents étant autorisés à rentrer. Cette procédure est stricte : les arrivants sont convoyés par un taxi spécial à leur domicile, quand ils vivent seuls, ou dans un hôtel. Tout manquement est frappé d'une amende de plusieurs milliers d'euros.

Le pays a rouvert à l'été 2020 aux étrangers, toujours avec une mise à l'écart stricte, et devrait autoriser, à partir de mai, les personnes vaccinées à ne s'isoler que sept jours après leur arrivée au lieu de quatorze. **R. I.**

VACCINATION EN ALLEMAGNE

Le vaccin Johnson & Johnson proposé à tous les adultes

L'ALLEMAGNE a décidé ce lundi de proposer à tous les adultes qui le souhaitent de recevoir le vaccin anti- Covid de Johnson & Johnson dont plusieurs pays ont limité l'usage en raison de possibles effets secondaires rares mais graves. Comme la majorité des plus de 60 ans devraient avoir été vaccinés dès juin, l'Allemagne a décidé de ne pas restreindre l'usage du vaccin Johnson & Johnson à cette classe d'âge, mais de permettre à tous les adultes d'en bénéficier après consultation avec leur médecin, a déclaré le ministre de la Santé Jens Spahn lors d'une conférence de presse.

Le ministre estime qu'environ dix millions de doses de Janssen, nom du vaccin de Johnson & Johnson en Europe, seront livrées vers juin/juillet dans le pays. Cette décision « pragmatique » doit permettre « de pouvoir accélérer la campagne de vaccination » dans le pays, a souligné le ministre, ajoutant que les cas de thrombose détectés chez des personnes ayant reçu ce vaccin restaient « très rares » dans le monde.

Un peu plus d'un tiers de la population allemande a reçu à ce jour une première dose de vaccin anti-Covid et 9 % ont bénéficié de deux injections. Comme cela avait été le cas avec le vaccin d'AstraZeneca, plusieurs pays ont imposé des limites d'âge à l'utilisation du vaccin de Johnson & Johnson, aux plus de 55 ans en France, de 60 ans en Italie par exemple, tandis que le Danemark a décidé d'y renoncer. D'autres, comme l'Islande, l'autorise sans limite d'âge. L'un des grands avantages du Janssen est qu'une seule vaccination suffit pour être immunisée contre le Covid-19. L'Allemagne avait aussi limité l'usage d'AstraZeneca aux plus âgés, avant de récemment l'ouvrir de nouveau à tous. Les deux vaccins, basés sur la même technologie, sont suspectés de provoquer un type très rare de caillots sanguins touchant des veines du cerveau, qui s'avèrent dans certains cas mortels. En avril, le régulateur américain avait suspendu momentanément pour cette raison l'utilisation de ce vaccin. En Europe, l'Agence européenne des médicaments (EMA) l'avait estimé qu'il bénéficiait d'un rapport bénéfices/risques favorable malgré un risque « très rare » de ces caillots. **R. I.**

PALESTINE

Condamnation internationale des agressions racistes sionistes

La communauté internationale poursuivait dimanche ses condamnations et sa «profonde préoccupation» face à l'escalade des tensions et de la violence à El Qods occupée et ses environs, à la lumière des attaques sionistes perpétrées contre la mosquée Al-Aqsa et les quartiers palestiniens de la ville, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale.



Au moins dix fidèles palestiniens ont été blessés dimanche par la police d'occupation israélienne qui les a attaqués à leur sortie de la Mosquée Al Aqsa. Environs cent mille fidèles ont effectué les prières de «Laylat Al-Qadr» dans la mosquée Al Aqsa malgré toutes les tentatives et restrictions des forces d'occupation pour les en empêcher. Vendredi, plusieurs Palestiniens ont été blessés par la police de l'occupation, la plupart sur l'Esplanade des Mosquées, à Al-Qods- Est, théâtre ces dernières semaines d'une série d'agressions israéliennes.

Des dizaines de milliers de fidèles étaient réunis dans l'enceinte de l'Esplanade des Mosquées pour la dernière grande prière du vendredi d'ici la fin prévue du mois du ramadhan.

La police de l'occupation a fait usage de grenades assourdissantes et tiré sur des manifestants avec des balles en caoutchouc.

Les attaques de l'occupant contre les fidèles ont fait plus de 205 blessés, et la plupart des blessures, causées par des balles en caoutchouc étaient observées au niveau du visage, des yeux et de la poitrine, selon le Croissant-Rouge palestinien.

De nouveaux heurts samedi soir entre policiers israéliens et manifestants palestiniens ont fait de plus de 50 blessés dans différents quartiers d'Al Qods occupée.

CONDAMNATION DES ATTAQUES

Le ministère des Affaires étrangères a indiqué dans un communiqué que «l'Algérie condamne dans les termes les plus sévères les attaques racistes et extrémistes enregistrées dans la ville occupée d'El-Qods contre des civils palestiniens et leur privation de la liberté de culte dans la mosquée d'El-Aqsa».

La même source fustige également «des tentatives répétées de légitimation de la logique de spoliation des terres d'autrui par la force et d'imposition de la souveraineté sur la ville Sainte, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale».

Face à ces graves violations que s'acharnent à commettre les autorités d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien sans défense, l'Algérie a appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU, à agir en toute urgence pour assurer la protection nécessaire au peuple palestinien et à ses lieux sacrés et à mettre fin à ces actes criminels et à la politique d'occupation israélienne des territoires palestiniens

A ce titre, l'Algérie souligne «sa pleine solidarité et son soutien constant au côté du peuple palestinien dans sa lutte héroïque contre l'occupation israélienne», réaffirmant «sa position ferme de soutien à la cause palestinienne jusqu'au recouvrement par le peuple palestinien de ses droits légitimes et inaliénables, en tête desquels l'établissement d'un Etat indépendant avec El-Qods comme capitale».

Les quatre membres du quartette pour le Proche-Orient (ONU, UE, USA et Russie) ont exprimé samedi leur «profonde préoccupation quant aux violences et affrontements quotidiens (...), en particulier la nuit dernière, entre Palestiniens et forces de sécurité israélienne à Haram al-Sharif/mont du Temple. «Nous appelons les (...) israéliennes à faire preuve de retenue et à éviter des mesures qui pourraient entraîner une escalade de la situation durant cette période de jours saints musulmans», affirme le groupe dans un communiqué. Le Canada s'est dit «profondément préoccupé par les récentes décisions sur les colonies, ainsi que les démolitions et les expulsions, y compris à Sheikh Jarrah». Ces mesures «auraient un impact négatif sur les moyens de subsistance et compromettraient les perspectives d'une solution à deux Etats fondée sur un respect mutuel des droits humains ainsi qu'un respect du droit international (...)».

S'agissant de la situation qui prévaut actuellement dans la ville sainte occupée, le Canada dit suivre «de près la situation» et plaide pour une «désescalade immédiate» dans la région.

Ottawa a réitéré son engagement «envers l'objectif d'une paix juste, complète et durable au Moyen-Orient, qui comprend la création d'un Etat palestinien vivant côte à côte en paix et en sécurité» avec l'entité israélienne. Le Canada a appelé à «un engagement renouvelé envers la paix et la sécurité. Comme toujours, le Canada est prêt à appuyer les efforts déployés en vue d'une solution à deux Etats». La Tunisie a, pour sa part, réitéré son appel à la communauté internationale pour garantir une protection «rapide» du peuple palestinien contre ces agressions «répétées», appelant à sommer les forces d'occupation à se conformer aux résolutions de la légitimité internationale. La Tunisie a réaffirmé son appui constant aux palestiniens pour recouvrer leurs droits «violés».

De son coté, le président turc Recep Tayyip Erdogan a qualifié Israël d'Etat «terroriste cruel», qui «attaque de manière sauvage et dénuée d'éthique les musulmans à Al Qods qui n'ont d'autres soucis que de protéger leurs foyers et leur pays millénaire ainsi que leurs valeurs sacrées». Qualifiant les violences d'attaque à l'encontre de «tous les Musulmans», M. Erdogan affirme que «protéger l'honneur d'AL Qods est un devoir pour chaque Musulman».

Le président turc a aussi appelé «tous les pays, en premier lieu les pays musulmans», à agir contre les attaques d'Israël envers les Palestiniens». Il a également invité le Conseil de sécurité de l'ONU à «arrêter cette persécution». **R .I.**

AFGHANISTAN

Le président ordonne à son armée de respecter le cessez-le-feu des talibans

Le président afghan Ashraf Ghani a ordonné hier lundi à ses forces armées de respecter le cessez-le-feu de trois jours décrété par les talibans pour la fête de l'Aïd el-Fitr.

Un communiqué de la présidence afghane indique que M. Ghani a demandé aux forces de sécurité de «respecter le cessez-le-feu» annoncé plus tôt dans la journée par les talibans. Le président a également exhorté une nouvelle fois les insurgés à annoncer une trêve permanente pour mettre fin au conflit, selon la même source.

Le pays connaît une flambée de violences depuis le 1er mai, date à laquelle les Etats-Unis étaient supposés avoir retiré leurs 2.500 soldats encore présents sur place.

Au moins onze personnes sont mortes lundi après l'explosion d'une bombe au passage d'un bus, dans la province de Zaboul (Sud), quelques heures avant l'annonce faite par les talibans, selon le ministère de l'intérieur.

Deux jours auparavant, l'attentat le plus meurtrier depuis un an avait été perpétré devant une école pour filles de Kaboul. Au moins 50 personnes sont décédées, en majorité des élèves, et une centaine ont été blessées dans une série d'explosions.

Samedi, une série d'explosions s'est produite devant un établissement scolaire d'un quartier surtout peuplé de chiites hazaras, dans l'ouest de la capitale afghane, au moment où nombre de ses habitants faisaient leurs courses.

Dimanche, les corps de dizaines de jeunes filles ont été enterrés dans un cimetière situé au sommet d'une colline à Kaboul. «Je me suis précipité sur les lieux (après les explosions) et je me suis retrouvé au milieu des cadavres, d'os brisés et de mains et de têtes coupées», a témoigné Mohammad Taqi, un habitant de Dasht-e-Barchi, dont les deux filles, qui étudient dans l'école visée, ont survécu à l'attaque. Les Etats-Unis devaient avoir retiré l'ensemble de leurs troupes encore présentes sur place au 1er mai, en vertu de l'accord signé en février 2020 au Qatar avec les talibans par l'ancienne administration de Donald Trump.

Mais Washington a repoussé cette échéance au 11 septembre, date du 20e anniversaire des attentats de 2001, ce qui a suscité la colère des talibans.

Dans un message diffusé dimanche, Haibatullah Akhundzada, leur chef, a affirmé que tout retard dans ce retrait constituait une «violation» de l'accord conclu. **R. I.**

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:43	12:26	16:15	19:31	21:02	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:50	12:30	16:18	19:35	21:05

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:02	12:45	16:33	19:50	21:20

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:12	12:36	16:16	19:31	20:54

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:12	12:52	16:39	19:55	21:25

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:18	12:57	16:44	20:00	21:29

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:22	12:59	16:46	20:02	21:31

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6989 – MARDI 11 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	15°
Oran	21°	14°
Constantine	20°	11°
Ouargla	32°	22°

AU MILIEU D'UNE NORMALISATION CONTESTÉE

Les Palestiniens relancent l'Intifada

La nation palestinienne qui lutte pour sa survie a été trahie. Beaucoup de pays arabes se sont compromis avec Israël, trahissant ainsi la terre palestinienne sainte et son peuple, qui a repris l'Intifada contre le fait accompli et pour faire entendre une nouvelle fois leur cause et dénoncer le mutisme arabe face aux agressions israéliennes perpétrées contre leur terre.

L'affaire du Sheikh Jarrah n'est qu'un épisode parmi la série de spoliation et d'agressions perpétrées par l'entité sioniste contre un peuple abandonné par ses «propres frères», le Maroc, le Bahreïn, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite. Personne ne vient au secours de la Palestine opprimée.
Cette nouvelle intifada intervient au moment où la nouvelle administration américaine, dirigée par Joe Biden, a décidé de poursuivre la même politique que l'administration Trump, qui consacre la judaïsation d'Al Qods occupée, la poursuite de la mise en place des colonies de peuplement et l'annexion du Golan syrien.
Plusieurs analystes ont mis en garde contre une escalade des tensions dans tout le territoire palestinien, les palestiniens n'ayant plus rien à perdre. Ces événements interviennent alors que l'autorité Palestinienne avait reporté les élections législatives rien que pour assurer sa survie, car toutes les pronostiques donnaient le Fath perdant au profit du Hamas ou de la liste électorale dirigée par Mustapha Bargouti.
L'un des grands problèmes de l'exacerbation de la cause palestinienne est la complicité avérée de l'autorité palestinienne, dirigée par Mahmoud Abbas, avec l'Etat sioniste, notamment après que les principaux financiers de l'Etat Palestinien, se sont les Etats qui ont normalisé avec Israël.



Face à l'escalade, une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU est prévue plus tard dans la journée, à la demande de la Tunisie, sur la situation à El-Qods-Est, secteur palestinien occupé par Israël depuis plus de 50 ans.
Alors que les appels internationaux au calme se multiplient, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a salué la «fermeté» des forces de l'ordre pour garantir la «stabilité» à El-Qods. «Nous les soutenons dans cette juste lutte.»
De son côté, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Antonio Guterres, a appelé hier Israël à mettre fin aux opérations de démolition et d'expulsion des Palestiniens de leurs maisons à El-Qods occupée.
Le porte-parole de Guterres, Stéphane Dujarric, a déclaré dans un communiquéqu' «Israël doit arrêter les démolitions et les expulsions à El Qods, conformément à ses engagements en vertu du droit international humanitaire.»
Antonio Guterres a exprimé sa profonde préoccupation de la vague de violence continue à El-Qods-Est occupée, ainsi que par la possibilité que des familles palestiniennes soient expulsées de leurs maisons situées dans les quartiers de Sheikh Jarrah et Silwan.
L'occupation israélienne compte expulser des familles palestiniennes de leurs maisons construites en 1956 dans le quartier de Sheikh Jarrah (au centre de El-Qods).
Guterres a appelé les autorités israéliennes à «faire preuve de la plus grande retenue et à respecter le droit de rassemblement pacifique».
«Tous les dirigeants ont la responsabilité d'agir contre les extrémistes et de dénoncer tous les actes de violence et de provocation», a-t-il ajouté.
Le Secrétaire général des Nations Unies a souligné la nécessité «de respecter le statu quo sur les lieux saints de la ville de El-Qods».
Le guide suprême iranien, Ali Khamenei a récemment déclaré que l'Etat d' «Israël n'est pas un pays, mais une base terroriste» à combattre, en prédisant la «chute», selon lui inéluctable, du régime sioniste ennemi.
«Israël n'est pas un pays, mais une base terroriste contre la nation palestinienne et les autres nations musulmanes. Combattre ce régime despotique, c'est se battre contre l'oppression et le terrorisme et c'est le devoir de chacun», a déclaré l'ayatollah Khamenei à l'occasion de la «Journée de El-Qods» célébrée par la République islamique chaque quatrième vendredi du mois de ramadan.
Dans son discours, M. Khamenei s'en est pris à l'»accord du siècle», ainsi qu'a été présenté le «plan de paix» pour le Proche-Orient de l'ex-président américain, embrassé par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, mais rejeté en bloc par les Palestiniens. Il a aussi répété sa condamnation des récentes normalisations des relations entre Israël et plusieurs pays arabes.
Les forces israéliennes ont envahi, hier à l'aube, la mosquée Al-Aqsa, en utilisant des balles en caoutchouc, des grenades assourdissantes et du gaz lacrymogène, ce qui a fait des dizaines de blessés parmi les Palestiniens.
Depuis le début du mois de Ramadan, la ville de El-Qods a été le théâtre d'attaques de la part des forces de police et des colons israéliens, en particulier dans les quartiers Bab al-Amoud et Sheikh Jarrah.

M. Mecelti

MENSONGES, ALLÉGATIONS, PROPAGANDE CONTRE LES SAHRAOUIS

Les blagues ramadanesques de Bourita

DANS son hystérie systématique et sa propension à accuser tout le monde, sauf l'entité sioniste et son allié français, le Maroc sombre dans des déclarations de pure mensonge, de chantage primaire et de propagande excessive. Après Madrid, puis Berlin, c'est au tour de Téhéran de subir les fantasques accusations du palais royal, juste pour plaire aux nouveaux maitres israéliens, accabler les sahraouis et leur coller des étiquettes négatives aux yeux de l'opinion occidentale.
Le plus servile dans cette stratégie de stigmatisation, rompu non plus aux usages diplomatiques, mais aux discours de rejet, d'animosité caractérisée et aux allégations les plus farfelues, est sans doute le ministre du Roi Mohamed VI, chargé des affaires étrangères. Présent avec les membres de l'AIPAC, lors d'un Congrès du lobby pro sioniste aux Etats Unis, Bourita s'est fendue de nouvelles offrandes débiles, servies dans des plats indigestes aux représentants de la communauté juive aux USA.
En fait, c'est un disque rayé depuis longtemps, comme» une propriété intellectuelle exclusive», lorsque ce sieur fait croire à ses ouailles que le «Front Polisario recevait des armes de l'Iran, ainsi qu'une formation militaire pour ses cadres». Une vieille accusation qui date du mois de mai 2018 et qui avait ciblé à l'époque le mouvement Hizbollah libanais, qui était dans le collimateur de l'ex président Donald Trump.
Pour le Polisario, les propos de Bourita sur le soutien iranien ne reposent sur rien. Les qualifiant d'accusations sans fondements et des mises en scène. Le membre du secrétariat national du Front, chargé de l'Europe et de l'Union européenne, Oubi Bouchraya, a soutenu que «le rejet par l'ensemble de la Communauté internationale de la déclaration illégale de l'ancien président américain Donald Trump concernant la considération unilatérale de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental occupé, a provoqué à Rabat une forme d'hystérie conduisant les autorités du royaume suivies par la presse aux ordres, à des réactions hors du commun», a soutenu M. Oubbi dans une déclaration de presse.
C'est cette hystérie qui a poussé le régime royal à l'ouverture de crises bilatérales avec les pays voisins, a-t-il ajouté, en particulier avec plusieurs pays européens».
«Pour la plupart des capitales au monde et les observateurs internationaux, ces assertions sont simplement des blagues qui n'impressionnent personne», a soutenu M. Oubbi
Cependant, souligne le diplomate sahraoui, «le Front Polisario oppose de nouveau un démenti catégorique et saisit l'occasion pour rappeler au MAE du Maroc, le défi que nous lui avons lancé il y a trois ans pour présenter des preuves aussi simples soient-elles confirmant ses allégations, qui n'existent que dans l'imaginaire de celui qui a pris goût à les répéter, au gré des saisons».
En réaction à ces déclarations, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Saeed Khatibzadeh, a déclaré qu' «en raison de son incapacité à résoudre ses problèmes régionaux, le gouvernement marocain, tout en soutenant le régime criminel sioniste, a une fois de plus répété ses accusations fausses et sans fondement contre la République islamique d'Iran».
«Il est dommage que le gouvernement marocain, qui occupe actuellement la présidence du Comité Al-Qods (de l'OCI), détourne l'attention du principal problème du monde islamique, à savoir la lutte contre la nouvelle agression à Al Qods et la défense des droits de la nation palestinienne, alors que le monde musulman a plus que jamais besoin d'unité et de solidarité», a-t-il ajouté.
Avec l'Espagne, le Maroc qui utilise plutôt la carte de l'immigration clandestine pour faire pressions sur ce pays afin qu'il reconnaisse ses revendications illégitimes au Sahara occidental semble avoir franchi un nouveau pas après l'hospitalisation, en Espagne, du président sahraoui et SG du Front Polisario, Brahim Ghali.
Des médias espagnols, payés par le Makhzen, ont annoncé, ces derniers jours, que la justice espagnole avait engagé une procédure contre le président sahraoui pour de présumés «crimes contre l'humanité». Intox vite démentie par les autorités judiciaires espagnoles.
Même scénario avec Berlin et sans doute avec d'autres capitales qui ont clairement soutenu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et leur rejet de l'occupation marocaine.
Aujourd'hui, Rabat s'en prend à tout le monde, en inventant des histoires, d'abord au peuple sahraoui, puis à la Mauritanie, à l'Algérie à l'UA et à l'UE au point où il tente l'immixtion dans les affaires internes de l'Allemagne et de l'Espagne.

Mohamed Kouini